

Zeitschrift: Dissonance
Herausgeber: Association suisse des musiciens
Band: - (2001)
Heft: 69

Rubrik: Discussion

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lettre de lecteur au sujet du compte-rendu de Jacqueline Waeber « Reinhild Hoffmanns Regieerfolge » dans *Dissonanz* n° 68.

Jacqueline Waeber loue le « Don Giovanni » lucernois de Reinhild Hoffmann. On ne peut que se rallier à son jugement et se réjouir de sa perception sensible aux détails et à la manière dont ceux-ci sont intégrés à la mise en scène. Toutefois, dans la première partie de son compte-rendu, l'auteur traite — du moins le croit-elle — des conditions actuelles du Luzerner Theater, ainsi que de son passé récent et de sa directrice Barbara Mundel. Elle ne fait ainsi que colporter les clichés générés par les on-dit, par ces vœux féministes et solidaires et par ces demi- et fausses vérités qui ont été sauvagement répandus par la quasi-totalité des médias suisses.

Madame Waeber mentionne que le « public lucernois, habitué au théâtre de boulevard et aux opérettes » a subi une « véritable révolution » qui l'a libéré « de la lourde gangue d'une tradition ronronnante ». Quel scandale ! Durant la direction, longue de plus d'une décennie, de Horst Statkus, prédécesseur de Barbara Mundel, le Luzerner Theater s'est taillé une réputation dans le domaine du théâtre musical, domaine dans lequel l'auteur est évidemment versée, et qui a dépassé la région et les frontières du pays. Chanteurs, chanteuses et chefs d'orchestre des pays germaniques et d'ailleurs considèrent depuis longtemps Lucerne comme une maison renommée et comme un tremplin pour des scènes plus importantes. Qu'on demande donc à Zurich, à Halle, Hambourg ou à Milan ! Depuis des années il n'y a plus eu d'opérettes à Lucerne. On devrait le savoir. On devrait aussi savoir que Madame Mundel a engagé quelques metteurs en scène qui avaient déjà été engagés par Monsieur Statkus. On devrait savoir au sujet de deux géniales productions, le « Wozzeck » mis en scène par Andreas Baesler, qui en partie traitait de la stérilité bourgeoise et qui se déroulait partiellement dans un pissoir, ainsi que l'« Orfeo » mis en scène par Philipp Himmelmann, autour des thèmes de la mort, de la déchéance et du départ, qu'elles ont eu pour conséquence de nombreuses résiliations d'abonnements et ce durant la direction de Statkus. Quand on ne sait pas cela, on en sait autant que les anciens abonnés, lesquels aujourd'hui à cause de ces mises en scène ne fréquentent plus le théâtre.

Madame Waeber croit encore savoir que « certains édiles municipaux s'en sont rapidement mêlés, exigeant même la démission de la nouvelle directrice ». Et quoi encore ! Aucun conseiller municipal ne s'en est mêlé. Ceux qui de manière douteuse ont essayé de faire parler d'eux étaient deux parlementaires féminines du parti radical, que nous sommes fiers à Lucerne de ne pas avoir à appeler conseillères municipales. Reste que pas une seule fois celles-ci n'ont parlé de démission, car elles savent bien qu'elles ne sont pas compétentes pour ce qui est de la situation du Luzerner Theater. La description de l'argumentation navrante et caricaturale et des manières d'agir de ces deux dames et leurs moulinets dans le vide à l'égard de la solidarité des édiles aurait été autrement plus éclairante et autrement plus drôle que ces informations bon marché bricolées avec des épouvantails.

Après avoir tenu bon dans la tempête, Madame Mundel a, toujours si l'on en croit Madame Waeber, « affronté sa nouvelle saison 2000–2001 sans la moindre concession ». C'est exactement le contraire !

Lors de la deuxième saison, on a fait beaucoup plus attention à certaines attentes locales et spécifiques, on a adouci le graphisme débile des affiches du théâtre, on a essayé de communiquer, d'expliquer, d'abattre des murs, on a programmé des œuvres avec des titres pour le moins courants, on a ainsi mis sur pied des chevaux de bataille comme « La Traviata », « Don Giovanni » et un « Bajazzo » précédemment annulé. Bien qu'il s'agisse de chevaux de bataille, les mises en scène ont été d'un haut niveau, d'un niveau qui est pour tout dire la moyenne depuis la fin de l'ère Statkus.

Reste aussi toutefois à espérer que durant la saison 2000-2001 le public soi-disant « renouvelé » (d'où Madame Waeber tire-t-elle cette information ?) est dans sa grande majorité un public payant, peut-être même un public d'abonnés.

A tout seigneur, tout honneur. L'honneur revient à Madame Mundel, responsable d'un excellent théâtre, et qui n'a pas la tâche facile non seulement dans le domaine de l'opéra — mais il n'est ici question que d'opéra. Du moins dans l'ensemble. Mais les dames qui crient « hurrah » sous le charme d'une directrice pleinement berlinoise, si jeune et si féminine, ne sont plus là dès que l'on doit être confronté à la médiocrité.

On prie Madame Mundel de continuer dans sa tâche, et on recommande à Madame Waeber, à la prochaine occasion, de se renseigner sur les mœurs lucernoises.

Avec mes vœux les plus patriotiquement locaux, les plus artistiquement enthousiastes, les plus pathétiquement vrais et les plus fanatiquement honnêtes.

Peter Bitterli, Lucerne

Réplique

Monsieur Bitterli défend son théâtre : c'est dans son bon droit. Il est aussi dans mon bon droit — et n'en déplaît à Monsieur Bitterli, je parle en connaissance de cause — de trouver que dans son ensemble, la direction de Horst Statkus n'a pas été aussi satisfaisante que ne l'avance mon contradicteur, et que le théâtre littéraire y a longtemps quelque peu étouffé le théâtre musical. Certes, on ne peut que féliciter Horst Statkus d'avoir engagé de jeunes metteurs en scène comme Jürgen Kruse ou Herbert Wernicke (à l'époque toutefois déjà directeur du Theater Basel, et donc plus un inconnu), ou encore Andreas Baesler, à nouveau actif sous l'ère Mundel ; mais ce n'est pas ces quelques éclairs ponctuels qui doivent illuminer l'ensemble sa direction. Que le Luzerner Theater ait déjà été sous l'ère de Statkus un tremplin pour de jeunes voix vers des scènes plus renommées, personne n'en doute, et c'est d'ailleurs tout à l'honneur de son directeur que d'avoir pris des risques à engager de jeunes talents ; mais cet argument n'est pas pour autant un infaillible garant de qualité pour les mises en scène. Qu'on demande donc à Zurich, à Halle, Hambourg ou à Milan !

Barbara Mundel développe également cette politique des jeunes voix ; et je rappellerai à Monsieur Bitterli que depuis l'arrivée de Barbara Mundel le Luzerner Theater a obtenu une quatrième place au classement de « Theater heute » et plusieurs nominations dans la liste d'excellence publiée par « Opernwelt » en 2000.

Barbara Mundel a radicalement modifié le profil de la maison. La nouvelle directrice s'est déjà plusieurs fois exprimée, tant dans la presse que lors de rencontres, sur sa vision artistique et sur son refus d'un théâtre où tout ne serait que joliesse. Cette dernière conception est pourtant bien celle d'une partie du public lucernois, suffisamment importante pour que le Luzerner Theater ait rapidement accentué la communication avec son public. N'en déplaît à Monsieur Bitterli, une frange non négligeable du public lucernois continue à réclamer des opérettes !

Je ne peux que regretter que mon traducteur dans « Dissonanz » n'ait pas mentionné le compte-rendu que j'avais publié dans « Dissonance » n° 65 (août 2000 : « Luzerner Theater : l'année de tous les dangers », non traduit dans l'édition allemande). J'y avais déjà traité de la situation du Luzerner Theater, et dans des accents toutefois bien moins polémistes que ceux qui ont été utilisés dans la presse suisse alémanique (notamment le « Tages Anzeiger », la « Sonntagszeitung », la « Neue Luzerner Zeitung »), mais aussi germanique, comme « Die Welt », qui a publié l'an passé un article caustique de Reinhard Wengierek. Mais sans doute que dans tous ces articles il n'est question que de ragots bon marché.

Il est vrai que les trois parlementaires radicaux (Trudi Bissig-Kenel, Matthias Birnstiel et Andreas Moser ; autrement dit, si je ne me trompe, une dame et deux messieurs) qui ont interpellé en octobre 1999 le conseil municipal — avec la question « Wie weiter mit dem Luzerner Theater ? » (jusqu'où avec le Luzerner Theater ?) — ne souhaitaient, en surface, qu'avoir un droit de regard sur les programmations futures du théâtre. Mais ces précautions rhétoriques pour le moins transparentes, ajoutées aux lettres parfois très blessantes adressées à Barbara Mundel et à la « Neue Luzerner Zeitung » provenant de lecteurs et spectateurs effarés me semblent parfaitement démontrer que la résistance « anti-Mundel » qui s'est fomentée dès le début de la saison 1999-2000 n'avait rien de folklorique, ce que prouve également la lettre de soutien « Weiter mit dem Luzerner Theater ! » rédigée par le comité de la Interessengemeinschaft Kultur de Lucerne (IG Kultur) qui a réuni plus de cent signatures, parmi lesquelles celles d'artistes lucernois et de représentants des principales institutions culturelles du canton et de la ville choqués par cette tentative de mainmise politique.

Enfin, je laisse toute latitude aux lecteurs — et aux lectrices ! aurait lourdement ajouté Monsieur Bitterli — pour juger des quelques fines allusions à la féminité de certaines protagonistes de ce drame épistolaire...

Jacqueline Waeber

Nouvelles

ASM — Prix d'études / contributions 2002 pour jeunes musiciens et musiciennes.

L'Association Suisse des Musiciens (ASM) et la Kiefer-Hablitzel-Stiftung (KHS) ouvrent à nouveau les 5, 6 et 7 février 2002 à Berne (pour chefs et cheffes d'orchestre : 25 janvier à Lucerne) des épreuves éliminatoires aux jeunes musiciens et musiciennes suisses munis d'un diplôme professionnel pour des bourses de soutien à leurs études, dans le cadre de la poursuite ou l'achèvement de leur formation musicale en Suisse ou à l'étranger.

Délai pour inscriptions : 2 novembre 2001

Règlement et formulaire d'inscription peuvent être demandés au secrétariat de l'ASM, cas postale 177, 1000 Lausanne 13 (021/614 32 90). La limite d'âge est fixée à 25 ans (1977) pour les instrumentistes et à 28 ans (1974) pour les chanteurs, chanteuses, compositeurs, compositrices, chefs et cheffes d'orchestre.

6^e Concours Moderne à Bienne

La clarinettiste biennoise Petra Stump a été distinguée par le jury du concours d'interprétation de musique contemporaine de CHAIN, un réseau de hautes écoles européennes, qui lui a décerné un premier prix. Petra Stump a d'abord étudié à Vienne et depuis 1999 avec Ernesto Molinari. Le deuxième prix est allé au duo Johann Epenoy, saxophone, et Maxime Springer, piano, de Strasbourg ; le percussionniste Martin Grubinger de Salzbourg a reçu le troisième prix.

Nouvelle banque de données d'enseignement en ligne par miz.ch

Le Musik-Informations-Zentrum miz.ch, sis à la Maison de la Musique à Aarau ouvre une page Internet pour les institutions les plus importantes du paysage musical suisse. On trouvera sous l'adresse <http://www.miz.ch/kdb/index.asp> des informations « sur des cours de toutes sortes dans le domaine musical, sur les master-class et les semaines chorales pour la jeunesse, sur les ateliers d'improvisation et les cours de Jodler, jusqu'à la formation rapide en management musical ou encore les séminaires de méditation en musique ».

L'annonce des cours est payante et se fait en collaboration avec la *Revue Musicale Suisse*.

Le canton et la ville de Lucerne commandent des œuvres

Des demandes pour la commande d'œuvres par le canton et la ville de Lucerne peuvent être adressées jusqu'au 15 août. Le montant de ces commandes va de 8'000 frs. à 30'000 frs. Le concours est ouvert aux musiciens et musiciennes résidant dans le canton de Lucerne depuis deux ans sans interruption, ou à ceux et celles qui à travers leurs œuvres, leur activité ou autre, sont en étroite relation avec la vie artistique lucernoise.

Pour participer au concours, les directives concernant ces commandes et la feuille d'inscription peuvent être obtenues à la Geschäftsstelle der Wettbewerbe, Justiz-, Gemeinde- und Kultur departement, Abteilung Kultur und Jugendförderung, Bahnhofstr. 18, Postfach, 6002 Luzern (tél. : 041/228 51 77 et facs. : 041/210 05 73) ou sur www.werkbeitraege.ch, resp. info@werkbeitraege.ch.